

Expansion des exportations—Loi

Nous avons présenté à la Chambre le 7^e rapport du comité permanent spécial du règlement et de la procédure dans lequel nous demandons la création d'une nouvelle structure de comités et un mandat élargi, afin de pouvoir scruter plus efficacement ce nouveau gouvernement parallèle qu'on est en train de mettre en place. Ce projet de loi ne fait qu'y ajouter, comme dans le cas de Canagrex et de la CDIC.

La CDIC constituera probablement la pierre d'achoppement du pays. Nous donnons des pouvoirs étendus et des ressources quasi illimitées à une poignée de gens qui n'ont absolument aucun compte à rendre à la Chambre ni à la nation. Leur comportement va scandaliser les Canadiens d'ici cinq ans, si ce n'est déjà fait. Il suffit d'examiner la conduite de ces gens-là, que ce soit dans le secteur privé, au gouvernement, au cabinet ou dans la bureaucratie. Ils semblent habitués du désir insensé de déjouer le système, de contourner les règles.

Avec ce genre de loi, nous nous retrouvons devant un conflit idéologique entre les interventionnistes et les behavioristes. Monsieur le Président, je suis fier de déclarer devant mes collègues de la Chambre que je me classe dans cette dernière catégorie. Je crois que si nous faisons bien notre travail et si nous définissons des normes de comportement, de justice et d'équité ainsi que des règles pour punir ceux qui ne les respectent pas, nous aurons fait tout ce qu'il est possible de faire dans une société libre.

Mais nous ne le faisons pas. Nous cédon devant les bureaucraties et les socialistes. Les universitaires et tous ceux qui n'ont jamais eu à établir des comptes équilibrés, à payer des ouvriers et des frais, tous ceux qui sortent des universités la tête pleine, se croient capables d'obtenir de meilleurs résultats que ceux qui apprennent à l'école de la vie. En Grande-Bretagne, nous pouvons constater les effets du «thatchérisme». Ce pays est passé par cette crise, si bien que même les simples citoyens se rendent compte que quelque chose va mal. On n'a rien pour rien. Il faut payer de son sang, de sa sueur, de ses larmes, de son travail, de son labeur, et il faut être déterminé, changer d'attitude, innover, économiser et se serrer la ceinture si nous voulons conserver le niveau de vie et le bien-être social que nous attendons du système.

● (1120)

L'interventionnisme que traduit le genre de mesure à l'étude, ce projet de loi, compromet l'égalité de la vie au Canada. Le gouvernement tient de moins en moins ses promesses. Il ne veut même pas établir l'équilibre entre les représentants du secteur privé et ceux du secteur public au conseil d'administration de la Société ici en cause. J'ai ici une note de service donnant la liste des membres du conseil d'administration. Il y a six hauts fonctionnaires très compétents, possédant de hauts titres universitaires, sans doute d'un plus haut niveau intellectuel que moi, mais ils n'ont certainement pas autant d'expérience de la vie. Je crois qu'il serait très souhaitable que ces sociétés de la Couronne profitent de l'expérience pratique de représentants du secteur privé.

Prenons B.C. Coal Development. Un haut fonctionnaire est venu me dire: «Ron, avez-vous examiné la liste des administrateurs de cette société qui dépense 1 milliard de dollars?» En haut de la liste figurent quatre hauts fonctionnaires. Le secteur

privé et le secteur public ne sont pas représentés équitablement. Quand vous confiez à des sociétés de la Couronne comme la SEE des pouvoirs spéciaux en dehors des lois et des règlements s'appliquant à l'ensemble des citoyens, vous vous mettez la tête sur le billot, car l'homme a par nature une telle soif de pouvoir qu'il abusera de tous ceux qui lui seront donnés, en oubliant pourquoi ils lui ont été confiés.

Nous ne créons plus des sociétés de la Couronne pour mettre en œuvre la politique publique. Nous créons plutôt de petits empires pour ceux qui ont percé les rangs du parti libéral. A moins que la Chambre n'assume ses responsabilités, qu'elle n'exige des comptes et ne se livre à un examen attentif de toute la structure des sociétés de la Couronne, nous ne pourrions pas payer nos factures. Nous perdrons la face sur la scène internationale. Nous pouvons déjà le constater. Il est temps que certains ministériels s'en rendent compte. Sinon, qu'ils demandent au peuple de se prononcer, afin que nous puissions encore sauver ce que nous possédons.

M. Tom McMillan (Hillsborough): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir participer au débat à l'étape du rapport du projet de loi C-110 tendant à modifier la loi sur l'expansion des exportations.

Nous discutons notamment de deux amendements qui, à mon avis, doivent être replacés dans le contexte général du projet de loi. Essentiellement, le projet de loi vise d'abord à accroître les activités de la Société pour l'expansion des exportations en élargissant le pouvoir d'emprunter dont dispose le gouvernement par l'intermédiaire de cette dernière sans avoir à en rendre compte au Parlement; en outre, en relevant le montant à investir dans des affaires à risque élevé ou peu rentables le cabinet peut approuver que de 3.5 milliards à dix milliards de dollars dans le cas de l'assurance, et de 2.5 à dix milliards de dollars pour ce qui concerne les prêts et garanties.

Ensuite, le projet de loi vise à modifier la composition et le mandat du conseil d'administration de la Société. J'estime que ces changements sont certes peu importants pour ce qui est d'accroître pour la Société l'obligation de rendre des comptes au Parlement et, partant, au peuple canadien.

Avant d'en venir aux amendements eux-mêmes, je tiens à bien préciser de ma part que nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne nous opposons pas aux sociétés de la Couronne comme telles en tant qu'instruments de politique gouvernementale. Elles peuvent constituer un outil efficace pour la promotion d'une politique gouvernementale donnée, ou même d'une politique nationale, à la condition d'être utilisées avec sagesse et réserve. Il est parfois nécessaire que le gouvernement crée une structure ou une bureaucratie qui puisse fonctionner sur une base quotidienne à distance du contrôle des hommes politiques et des bureaucrates. Le gouvernement doit réduire ce genre d'ingérence pour que les intéressés arrivent à travailler. Voilà pourquoi je suis pour ma part très fier que ce soit le Parti progressiste conservateur du Canada qui a créé la société des Chemins de fers Nationaux du Canada avec les premiers ministres Borden et Meighen, la Société Radio-Canada avec le premier ministre R. B. Bennett et, plus tard, l'Office national du film et bien d'autres sociétés de la Couronne.